REGARDS

SUR L'ARCHITECTURE ET L'AMÉNAGEMENT JURA 2024/2025

Édition du CAUE du Jura

REGARDS

SUR L'ARCHITECTURE ET L'AMÉNAGEMENT JURA 2024/2025

COMPOSITION DU JURY

MARC VERDIER
Président du jury architecte enseignant ENSA Nancy
STÉPHANE AUBERTIN
Conseiller architecture et patrimoines DRAC BFC
LAURENT BOITEUX
Délégué général cluster robins
LYDIE CHAMBLAS
Architecte conseil de l'état DDT 39
CORINNE GIRARD-YOUNG
Architecte représentante CROA BFC
BAPTISTE MEYRONNEINC
Architecte directeur CAUE 01
FRÉDÉRIC MONIN-GUENOT
Architecte urbaniste - Responsable des Études urbaines et de la Planification ADU Pays Montbéliard
JEAN-MARC STEBÉ
Sociologue professeur émérite de l'Université de Lorraine Laboratoire TETRAS (Territoire, Travail, Âge et Santé),

STÉPHANE CHAMPANHET
PRÉSIDENT DU CAUE

Le palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement du Jura, en partenariat avec la DRAC, est une des missions confiées au CAUE par la loi. Les lauréats de ce palmarès ont fait preuve d'une très grande créativité et d'une touche architecturale de très grande qualité.

Notre département est un territoire fortement rural. L'intégration de nouveaux bâtiments, de nouvelles constructions et de rénovations nécessite un savoir-faire que nos candidats ont su utiliser à leur plus haut niveau. En effet, l'objectif fixé par le développement durable demande une inventivité et une créativité qui ne se réalisent que grâce à la collaboration entre les maitres d'œuvre (architectes et paysagistes concepteurs), les artisans, les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrage.

Notre département est un lieu où il fait bon vivre et se promener, et la qualité du visuel architectural est des plus importantes afin de conserver la beauté de nos villes et villages.

Les enjeux dus au dérèglement climatique sont nombreux et les règles et normes sont de plus en plus contraignantes. Les lauréats ont su faire preuve d'un grand professionnalisme pour nous donner de si beaux projets.

L'objectif de ce palmarès, qui n'avait pas eu lieu depuis six ans, est de faire connaître les plus belles réalisations, publiques ou privées.

L'équipe du CAUE 39 a réalisé un travail de grande qualité et je tiens, au nom du département, à les féliciter ainsi que les lauréats pour cet excellent travail.

STÉPHANE AUBERTIN

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINES
DRAC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dix ans après la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA) initiée en 2015, Madame la ministre de la Culture a annoncé le 4 février 2025 la mise en œuvre d'une nouvelle SNA. Cette stratégie actualisée s'impose pour amplifier la dynamique portée par les pouvoirs publics dans le domaine de l'architecture, pour redéfinir des objectifs nouveaux dans un contexte marqué par de nouveaux défis et de fortes attentes sociétales. La SNA 2 prévoit ainsi six axes d'intervention, eux-mêmes déclinés en 30 mesures.

Le palmarès « Regards sur l'architecture et l'aménagement » 2025 initié et conduit par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Jura entre pleinement dans le champ de la mesure 19 de cette SNA 2 intitulée « Actualiser la politique de prix de l'architecture » et qui concourt à « l'encouragement des talents et de la diversité des parcours ». Dans le cadre de sa politique de valorisation, le ministère de la Culture pilote directement ou participe auprès de partenaires extérieurs à de très nombreux prix, trophées ou palmarès. C'est ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté a soutenu le CAUE du Jura lors des trois éditions du palmarès d'architecture de 2015, 2018 et de 2025.

Des expériences réussies et des bonnes pratiques se trouvent partout sur le territoire, menées par des citoyens, des élus, des architectes. Il est utile de les amplifier et qu'elles puissent essaimer afin d'être au plus près des habitants et rendre ces derniers acteurs de leur cadre de vie.

Les quatre fonctions essentielles qui consistent à se loger, travailler, vivre ensemble et se reposer correspondent bien aux catégories listées par le CAUE pour mettre en valeur les productions architecturales conçues et réalisées dans le département du Jura : Habitat, Activités, Équipement public et Aménagement urbain et paysager.

La création architecturale apporte des solutions indispensables pour mieux vivre ensemble, réussir la transition écologique et sociale de notre pays. S'occuper du cadre de vie des Français, c'est donc, en quelque sorte, spatialiser notre démocratie. Formulons le vœu que l'intérêt public puisse être au cœur de la fabrication de la ville !

MARC VERDIER
PRÉSIDENT DU JURY

Le ministère de la Culture a lancé en fin d'année 2024 un grand « Plan Culture et Ruralité » qui se donne comme objectif de mieux accompagner les dynamiques culturelles dans les territoires ruraux et pour ce qui concerne l'architecture de lutter contre « les déserts architecturaux ». S'il faut évidemment se réjouir d'une politique qui reconnaisse les enjeux de ruralités vivantes et prometteuses où la culture autant que les milieux, la nature et l'activité économique, est un enjeu, on s'interroge sur cette question des « déserts architecturaux ».
Pour sa part, le CAUE du Jura milite depuis 45 ans (créé en 1979, seulement 2 ans après la loi de 77, un des premiers en France) pour la qualité du cadre de vie dans ce département et ses missions de conseil, d'accompagnement des projets portés aussi bien par les collectivités que les particuliers ont, d'évidence, servi la qualité des paysages dans leur diversité.

À quoi sert donc un nouveau palmarès d'architecture dans ce département profondément rural, expression portée ici dans toute sa puissance d'évocation, d'identité et de valeur humaine et paysagère ?

Le dernier palmarès d'architecture, nous rappelle Florence Clément, architecte conseillère au CAUE 39, à la manœuvre sur cette affaire, date d'il y a déjà plus de 5 ans. Or, ce « bilan » de la production architecturale et paysagère dans ces montagnes et vallées du Jura, nous démontre que le « désert architectural » dont il est question à Paris n'est peut-être pas si envahissant que ça !
Il y a d'abord ici, une question de visibilité et peut-être même de définition de ce qui fait architecture dans nos campagnes et montagnes. Il y a sans doute aussi, une forme de modestie et de retenue, valeurs certainement indissociables des mondes ruraux, qui amène à laisser les grands gestes architecturaux et paysagers envahir le monde des médias et même du marketing urbain.
La valeur de ces palmarès – et celui-ci confirme cette impression – est de permettre aux projets portés par des particuliers ordinaires, des communes ordinaires, et donc de fait des maîtres d'ouvrages pour le coup extraordinaires dans leur perception de ce que l'architecture peut amener de confort, de valeur d'usage, de fierté, de contribution à la puissance de nos paysages quotidiens, à l'enrichissement de nos patrimoines, d'apparaître et d'exister, de sortir de cette situation d'invisibilité nationale – voire locale.

Le grand intérêt de cette récolte que le jury a pu compulser, analyser, évaluer est de faire référence c'est à dire de constituer un corpus destiné à être consulté, au sens d'une collection de bonnes pratiques de la création architecturale.
Soyons clairs ! Avant tout, ces écoles, ces sièges d'entreprises, ces maisons individuelles, ces espaces publics, sont faits pour répondre dans les meilleures conditions aux usages auxquels ils sont destinés, et bien entendu, pour contribuer à préserver et augmenter les patrimoines bâtis et paysagers du Jura.

Mais, le rôle du CAUE est bien ici, d'aller creuser ce que nous raconte ce palmarès en matière d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement et de contribution à la qualité du cadre de vie du Jura.
L'analyse de ces quelques 40 projets est réjouissante !
Mais pas suffisante !

On se prend à rêver que ces projets fassent exemple et que de nombreux maîtres d'ouvrage se saisissent de ces écoles recomposées, de ces fermes habilement transformées, de ces espaces publics accueillants et apaisants… pour permettre de faire de nos bourgs et villages des lieux où l'architecture est un levier efficace et accessible pour contribuer au plaisir d'habiter et pour construire les patrimoines qui feront la fierté des générations à venir.

SOMMAIRE

— ACTIVITÉS
11 opérations / 6 retenues

page 07

— HABITAT
8 opérations / 4 retenues

page 25

— AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER
3 opérations / 2 retenues

page 37

— ÉQUIPEMENT PUBLIC
13 opérations / 9 retenues

page 45

ACTIVITÉS

— OPÉRATIONS RETENUES

TRANSFORMATION D'UNE MAISON DES ANNÉES 70' EN BUREAUX page 08
Dole

RÉNOVATION DU SIÈGE DU GROUPE « DEMAIN » page 10
Lons-le-Saunier

AGENCE D'ARCHITECTURE DANS UNE MAISON DE VILLE page 12
Lons-le-Saunier

MAISON DU COMTÉ page 14
Poligny

PÔLE MULTISERVICE ET MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE page 16
Foncine-le-Haut

CUVERIE DU PÉLICAN page 18
Montigny-les-Arsures

— AUTRES OPÉRATIONS

RÉNOVATION ET EXTENSION DE BUREAUX page 20
Dole

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR page 20
Chamblay

RÉNOVATION PASSIVE BAS-CARBONE DES LOCAUX DE L'AJENA page 21
Lons-le-Saunier

RÉHABILITATION ET EXTENSION D'UNE FERME EN RESTAURANT page 21
Château-Chalon

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL ET PÔLE LOGISTIQUE DU SDIS DU JURA page 22
Montmorot

TRANSFORMATION D'UNE MAISON DES ANNÉES 70' EN BUREAUX

Dole

Maîtrise d'ouvrage : ABCD Géomètres
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU Architecture & Urbanisme
Année : 2023
Superficie : 310m²
Coût des travaux : 582 000 € HT

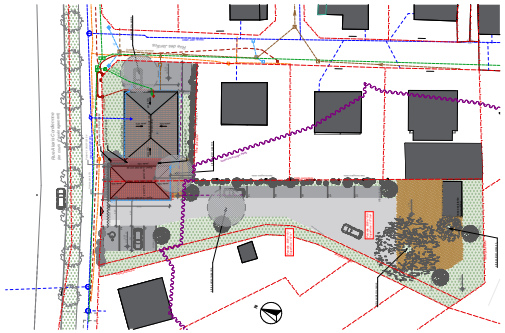

Programme : Rénovation d'un pavillon de 200m² et extension de 150m² pour créer des bureaux, une salle de réunion, un accueil et des locaux techniques. Rénovation globale et réaménagements intérieurs. Reprise des espaces extérieurs et création d'un parking paysagé.

Opération retenue pour :
Le projet est un exemple de densification parcellaire et de solution apportée par l'extension. Celle-ci assure la transition entre les volumes réduits des pavillons et les volumes importants des bâtiments publics. L'aspect extérieur signale la nouvelle fonction tertiaire et les espaces intérieurs bénéficient d'une qualité d'ambiance.

Transformer cette maison individuelle des années 70, passoire thermique sans grande qualité architecturale, en un bâtiment tertiaire moderne et performant, constituait un défi architectural. L'un des enjeux principaux était de concevoir un bâtiment intégré au mieux au quartier pavillonnaire, fonctionnel et doté d'une véritable identité et d'une bonne visibilité face aux équipements publics prévus de l'autre côté de la rue, dans un vaste parc urbain le long du Doubs.
De nombreuses contraintes ont été prises en compte :
— zone inondable obligeant à rehausser le niveau inférieur et proximité de la zone rouge inconstructible,
— site inscrit de l'ensemble urbain de Dole,
— mauvaise qualité du sol,
— présence d'amiante en grande quantité.

Une extension en deux volumes :
— le volume principal comparable à la maison : une construction simple de deux niveaux et une toiture à 4 pans en tuiles,
— un volume plus bas et bardé de zinc relie les deux constructions.

Un auvent marque l'entrée largement vitrée, elle offre une vue traversante sur le hall et l'escalier intérieur qui devient un atrium entre les espaces communs au RDC et les bureaux à l'étage.
L'extension est réalisée en ossature bois avec une isolation en matériaux biosourcés (ouate de cellulose et fibre de bois). Le bardage bois à claire-voie verticale et à recouvrement différencie les deux niveaux, prolongé sur l'ITE de la maison, il unifie le bâtiment.

RÉNOVATION DU SIÈGE DU GROUPE « DEMAIN »

Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Groupe Demain
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU Architecture & Urbanisme
Année : 2020
Superficie : surface rénovée : 950m²
Coût des travaux : 1 300 000 € HT

Programme : Réorganisation et aménagement complet des espaces intérieurs composés de bureaux, salles de réunion et d'espaces communs. Isolation par l'extérieur de l'ensemble du bâtiment existant. Remplacement des menuiseries extérieures. Aménagement des espaces extérieurs avec la création d'un parking.

Opération retenue pour :
Le projet qui propose, dans un site très ingrat de zone industrielle, une réponse de qualité à la rénovation de bâtiments tertiaires construits en béton.
Projet exemplaire en termes de rénovation globale et d'innovation technique, les menuiseries extérieures sont des prototypes conçus pour répondre au niveau d'un bâtiment passif.

Le Groupe Demain est une société d'insertion professionnelle pour la collecte et la valorisation de déchets. La création de filiales telle que Demain Habitat (rénovation et extension en matériaux biosourcés), Juratri (entreprise d'insertion pour la collecte, tri et valorisation de déchets), l'atelier textile jurassien… prouve son engagement dans la transition environnementale et l'économie sociale et solidaire.
Pour la réhabilitation de leur siège situé dans une zone industrielle, ils souhaitaient effectuer une rénovation de leur bâtiment qui corresponde à leur image et effectuer une rénovation au niveau passif en matériaux biosourcés.

Situé dans une zone industrielle composée de hangars métalliques, ce bâtiment a été construit au début des années 70 avec un système constructif en béton (poteau poutre avec remplissage en parpaings et poutrelles/hourdis).
Pour répondre au souhait du maître d'ouvrage en termes d'exemplarité, l'enveloppe du bâtiment a été entièrement doublée avec une isolation par l'extérieur en ossature bois, ouate de carton, menuiseries triple vitrage bois et bardage ajouré en mélèze. Cette isolation ainsi que la reprise totale des systèmes de chauffage et de ventilation ont permis d'atteindre les exigences du label EnerPhit confirmant la réalisation d'un bâtiment passif en énergie.
Les espaces intérieurs ont également été totalement réorganisés pour répondre aux besoins des nouveaux occupants, avec, par exemple, l'installation d'espaces de pause autour d'un nouveau patio inondé de lumière zénithale et desservant les deux niveaux de bureaux.

AGENCE D'ARCHITECTURE DANS UNE MAISON DE VILLE

Lons-le-Saunier

COUP DE CŒUR DU JURY

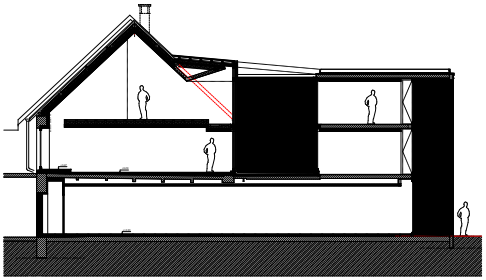

Maîtrise d'ouvrage : ad+ Architectes
Designer Associés
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2017
Superficie : 140m²
Coût des travaux : 156 523 € HT

Programme : Réhabilitation et restructuration d'un bâtiment existant en agence d'architecture en périmètre historique

Opération retenue pour :
Le projet qui est un exemple d'occupation d'une dent creuse dans un tissu urbain hyper dense.
La conception qui offre un espace extérieur et un éclairement naturel à chaque pièce. La conception anticipe la réversibilité du bâtiment et sa transformation en logement.

Le projet d'aménagement de bureau propose la restructuration complète de la façade Sud d'entrée par un ensemble menuisé sur toute la hauteur du bâtiment. En aluminium, composé de châssis fixes et ouvrants, il est accompagné de volets en panneaux Gantois assurant la protection solaire Sud.
Ce volet permet une modularité dans les ouvertures selon les niveaux et selon l'ensoleillement souhaité.
Le projet s'organise sur 3 niveaux. Du fait de la profondeur importante de 20m, un patio intérieur est créé aux niveaux 1 et 2 afin d'apporter la lumière naturelle jusqu'au cœur des niveaux.
Les plans ont été conçus pour une reconversion éventuelle en logement.

MAISON DU COMTÉ

Poligny

COUP DE CŒUR DU JURY

VOTE DU PUBLIC

Maîtrise d'ouvrage : Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté
Maîtrise d'œuvre : ARCHITECTURES AMIOT LOMBARD, Phillipe CONVERCEY paysagiste
Année : 2021
Superficie : 2 904m²
Coût des travaux : 6 500 000 € HT (hors scénographie)

Programme : Bureaux et centre d'interprétation

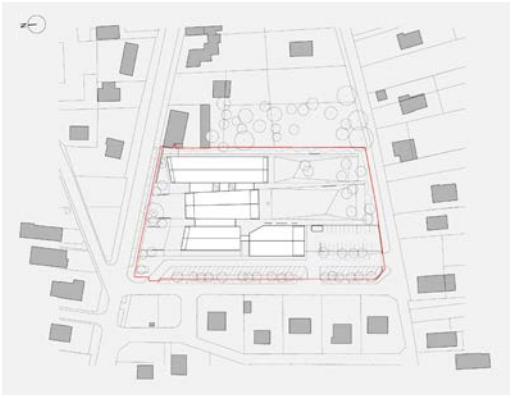

Opération retenue pour :
Le bâtiment et ses abords qui présentent une qualité évidente en termes d'esthétique et de fonctionnalité. La sobriété et la qualité constructive qui apportent une présence graphique de la charpente et témoignent d'une grande finesse de réalisation.

La Maison du comté réunit le centre d'interprétation du comté et le siège de l'interprofession de la filière AOC. Le programme se déploie dans 4 bâtiments de taille mesurée, à l'échelle des constructions environnantes. Ces quatre volumes bâtis de forme simple sont couverts par une toiture à 2 pans, faisant référence à l'architecture vernaculaire jurassienne.
La structure porteuse et la charpente bois sont protégées par un bardage et une couverture en zinc « doré » qui habille uniformément l'enveloppe extérieure.
La charpente apparente et les habillages bois intérieurs créent une ambiance chaleureuse, respectueuse de la nature, à l'image des valeurs de la filière comté.
L'utilisation de matériaux naturels, peu transformés, le bois issu de la production locale, le recours limité aux revêtements de finitions, les toitures végétalisées et l'infiltration des eaux pluviales…, s'inscrivent dans une politique de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone de la construction.
La performance thermique du bâti fait appel à l'arsenal « habituel » requis pour atteindre un niveau élevé : isolation thermique renforcée, ventilation double flux, PAC sur géothermie profonde, absence de climatisation.
La structure bois est composée de murs Ossature Bois et de fermes-treillis positionnées sur un entraxe de 2m70. La particularité de ces fermes réside dans le retroussement des arbalétriers qui disparaissent dans l'épaisseur de la couverture. Les entraits, poinçons et filants se croisent sans interruption, pour créer des assemblages élémentaires, sans ferrures de liaison. Leur multiplication permet de réduire leur section (10×12cm). Ce principe caractérise fortement son image et sa présence dans l'espace. Le lattis bois, en sous-face, porte le complexe de couverture et assure la correction acoustique.
Le confort d'hiver est assuré grâce aux 28 sondes géothermiques réparties sur la parcelle, le confort d'été est géré sans climatisation au moyen de débords de toitures en façade Sud, de systèmes d'occultation et d'ouverture des menuiseries de chacun des bureaux.

PÔLE MULTISERVICE ET MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

Foncine-le-Haut

COUP DE CŒUR DU JURY

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Foncine-le-Haut
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2021
Superficie : 490m²
Coût des travaux : 1 275 288 € HT
Coût du bâtiment : 1 185 000 € HT
Coût de la microcentrale : 90 288 € HT

Programme : Réhabilitation et restructuration d'une ancienne scierie en pôle multiservice et réutilisation de la roue à aube en microcentrale hydroélectrique

Opération retenue pour :
Le projet respectueux de l'architecture traditionnelle qui allie avec subtilité rusticité et modernité en réinterprétant les marqueurs locaux. La mixité de la programmation qui assure une fréquentation plus intense par un public varié.

Véritable porte d'entrée du territoire Jura Monts Rivières par rapport aux limites départementales du Jura et du Doubs, ce projet intègre les principes de l'accessibilité et du confort d'usage pour tous. Il est construit et aménagé de manière durable.
Le pôle multiservice abrite une médiathèque, un office du tourisme et une école de musique et intègre efficacement les équipements du numérique (wifi, borne numérique, écran numérique, tablette thématique).
La rénovation de la roue à aube met en avant les éléments existants du bâtiment et les métiers d'autrefois mais sert également à produire de l'électricité afin d'assurer une véritable autonomie au bâtiment.

CUVERIE DU PÉLICAN

Montigny-les-Arsures

Maîtrise d'ouvrage : Domaine du Pélican
Maîtrise d'œuvre : REICHARDT & FERREUX Architectes
Année : 2021
Superficie : 665m²
Coût des travaux : 770 000 € HT

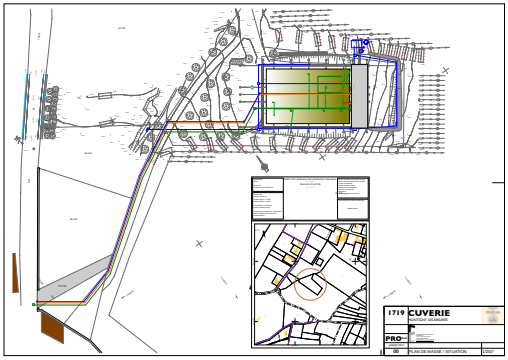

Programme : Construction d'une cuverie

Opération retenue pour :
Un projet de qualité pour un bâtiment viticole de production en site isolé en pente.

La cuverie, située dans un versant au droit d'un chemin de « défruit » au milieu du vignoble, est un bâtiment de vinification.
Le volume de la construction s'insère dans le versant et lui restitue sa topographie d'origine sous une toiture biaise végétalisée variant de 2.5m pour la cave à vin jaune à 6.5m de haut dans la cuverie. Les murs apparents, isolés par l'extérieur, se parent d'une vêture de tasseaux de bois verticaux à vieillissement naturel.
Ce choix architectural assure à la fois :
— Une insertion « en douceur » dans ce site de vignoble qui privilégie le respect du paysage.
— Une matérialité en résonance étroite avec paysage boisé environnant.

Le projet est organisé en 2 niveaux en lien au process de vinification.
L'encastrement partiel apporte de l'inertie et stabilise l'ambiance pour la bonne maturation des vins.
La partition du bâtiment organise les activités viticoles :
— en amont, la réception des raisins est protégée par un auvent,
— au centre, les cuves et foudres de débourbage, la décantation et les premières phases de vinification.
— en aval, de plain-pied avec la cuverie, les caves et l'espace d'expédition protégé par un auvent.

Les murs de soutènement et les poteaux intérieurs, dégageant les espaces de circulation et des cuves, sont en béton armé.
La mise en œuvre du bois à l'extérieur (sous-faces des auvents, parement des portes coulissantes, fenêtres) et la teinte de la toiture, proche de celle de l'écorce, recherchent la discrétion du bâtiment.
En deuxième phase de travaux, un auvent est prévu dans le prolongement du volume de la cuverie.

RÉNOVATION ET EXTENSION DE BUREAUX

Dole

Maîtrise d'ouvrage : Association COOP'AGIR
Maîtrise d'œuvre : Atelier d'architecture et d'urbanisme Hervé BOUDIER
Année : 2023
Superficie : 354m²
Coût des travaux : 533 000 € HT

Programme : Bureaux et salle d'activités

Situé en milieu urbain, le bâtiment de bureaux complète un ensemble d'entrepôts. Le bâtiment est pensé comme lieu de vie, où l'activité est visible. Avec la volonté commune d'être sobre et innovant, le bois naturel s'est imposé pour répondre au programme, faciliter l'intégration du projet dans le site, minimiser son impact environnemental, obtenir une performance énergétique élevée et réduire les nuisances de chantier.
La conception bioclimatique a pris en compte les apports solaires en inter-saison par la mise en place de brise-soleil sur la façade Sud. La présence de masque solaire voisin permet de grandes ouvertures sans protection en façade Ouest. La structure du bâtiment se compose d'un système poteaux poutres en bois massif et en lamellé collé. Chaque élément a été optimisé pour limiter le volume total de bois. Les cloisons intérieures de la grande salle d'activités ont été réalisées en panneau bois 3 plis en pin. Le bardage bois et les brise-soleil, en mélèze non traité, font évoluer la façade au fil du temps.

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMOUR

Chamblay

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Val d'Amour
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU Architecture & Urbanisme
Année : 2019
Superficie : 730m²
Coût des travaux : 1 125 000 € HT

Programme : Bureaux, salles de réunion et archives, un Relais Assistantes Maternelles, un point informations touristiques. Aménagement des espaces extérieurs et parking paysager.

La communauté de communes du Val d'Amour regroupe 24 villages dans la basse vallée de la Loue.
Elle a décidé de réunir tous ses services dans un nouveau siège à Chamblay en favorisant les circuits courts (matériaux et entreprises).
Implanté en biais sur la traversée du village, le bâtiment dissimule le parking non imperméabilisé et planté d'essences locales pour la biodiversité.
Le projet réinterprète le bâti traditionnel à 4 pans, avec des façades enduites percées de petites fenêtres et une vaste toiture en zinc sur des poteaux extérieurs obliques.
A l'intérieur, l'atrium dessert les espaces communautaires au RDC et les services à l'étage.
L'ossature bois et l'isolation paille sont issues de filières locales,
Le pan Sud de la toiture est couvert de panneaux photovoltaïques, pour répondre au label E+C-.

RÉNOVATION PASSIVE BAS-CARBONE DES LOCAUX DE L'AJENA

Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Association AJENA
Maîtrise d'œuvre : Ahlem PARIS Architecte DPLG
Conception : AJA Architectes PARIS
CHARVET-MAILLARD
Année : 2023
Superficie : 319,5 m²
Coût des travaux : 682 768 € HT

Programme : Rénovation Passivhauss Institut ENERPHIT / Projet OUTPHIT

Situé dans un bâtiment des années 60, entre la gare et le centre-ville, le siège de l'Ajena était une passoire thermique et présentait des signes de vétusté. S'engager dans un projet de rénovation était un objectif ambitieux, exigeant et complexe pour ces locaux qui veulent témoigner d'une rénovation globale exemplaire.
Labellisé EnerPHit, l'ouvrage répond aux exigences et aux contraintes d'un projet de rénovation bas carbone et passif.
Produisant presque trois fois plus d'énergie qu'il n'en consomme, le bâtiment est considéré à énergie positive et a mis en œuvre des matériaux biosourcés : laine de bois, ouate de cellulose…
Le maitre d'ouvrage a privilégié des entreprises locales dans un rayon de 45km et moins de 10km pour les deux principales.
La couverture Sud-Est du bâtiment est totalement recouverte de panneaux photovoltaïques. Un financement participatif a permis l'installation de 148m² de panneaux photovoltaïques.

RÉHABILITATION ET EXTENSION D'UNE FERME EN RESTAURANT

Château-Chalon

Maîtrise d'ouvrage : Le Bouchon du Château
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU
Architecture & Urbanisme
Année : 2019
Superficie : 300 m²
Coût des travaux : 500 000 € HT

Programme : Démolition partielle, rénovation et extension d'une ferme ancienne. Reprise intégrale des volumes et des aménagements intérieurs, conception du mobilier. Aménagement des espaces extérieurs et création d'une terrasse.

En 2018, les propriétaires achètent une vieille bâtisse à Château-Chalon pour y aménager leur restaurant.
Après d'importants travaux de démolition, l'ancienne étable est métamorphosée en grande salle de restaurant en double hauteur partiellement occupée par une mezzanine. Cet espace fait dialoguer les matériaux du bâtiment ancien (la charpente, les murs en pierre) et les tasseaux en bois aux lignes contemporaines. Une attention particulière est portée sur les matières, les couleurs, le mobilier et les détails pour créer une ambiance chaleureuse et un confort acoustique. Une extension accueille la cuisine, largement ouverte sur l'extérieur.
Les espaces extérieurs sont repris pour offrir une terrasse, un parvis d'entrée et un espace de stationnement.

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL ET PÔLE LOGISTIQUE DU SDIS DU JURA

Montmorot

Maîtrise d'ouvrage : SDIS du Jura
Maîtrise d'œuvre : Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Thierry SAUNIER
Année : 2020
Superficie : 5 135m²
Coût des travaux : 5 500 000 € HT

Programme : Centre de secours en quatre zones : administration, foyer, opération et hébergement. Pôle logistique et d'entretien.

Le bâtiment est construit sur une prairie, protégé des vents par les haies conservées d'arbres et d'arbustes.
L'entrée offre une vue panoramique sur l'ensemble des bâtiments y compris la direction du SDIS. La tour d'exercices fait office de repère dans le paysage.
La conception du CSP répond à une organisation qui privilégie l'efficacité du départ en intervention. La zone alerte et engagement des moyens est la zone névralgique du centre. L'administration se situe entre le secteur opérationnel et la formation. L'hébergement de 11 chambres est à l'étage.
Une passerelle vitrée relie le bâtiment indépendant des services logistiques. Les espaces extérieurs sont variés (mail, jardin patio, aire de manœuvre, aire de sport, parking planté et végétalisé…).
La zone de vie et l'hébergement ouvrent sur la partie naturelle du site. La partie technique se situe à l'arrière des bâtiments.

HABITAT

— OPÉRATIONS RETENUES

LA MAISON DU LAC page 26
Foncine-le-Bas

MAISON D'ARCHITECTE page 28
Lons-le-Saunier

VIVRE DANS LA GRANGE, RÉHABILITATION D'UN CORPS DE FERME page 30
Mesnois

CHAMBRES D'HÔTES DANS UNE FERME TRADITIONNELLE page 32
Uxelles

— AUTRES OPÉRATIONS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET EXTENSION D'UNE MAISON page 34
Grande-Rivière

RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE FERME COMTOISE EN MAISON INDIVIDUELLE page 34
Crotenay

RÉNOVATION ET SURÉLÉVATION D'UNE MAISON VIGNERONNE page 35
Montain

CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS POUR LA GENDARMERIE page 35
Bletterans

LA MAISON DU LAC

Foncine-le-Bas

VOTE DU PUBLIC

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Antoine Devaux
Année : 2022
Superficie : 331m² dont 75m² réhabilités
Coût des travaux : 230 805 € HT

Programme : Réhabilitation d'une ferme traditionnelle

Opération retenue pour :
Un projet qui établit un rapport au grand paysage tout en assurant l'intimité de l'espace intérieur. Une recherche sur la qualité de l'éclairement naturel et le cadrage des vues. Une collaboration continue entre le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre.

La demande originelle est d'agrandir le logement existant sur l'espace de grange qui s'ouvre à rue sur une vue imprenable : un petit lac glaciaire, témoin placide de l'histoire géologique du Jura.
Face à ce paysage exceptionnel, nous prenons un peu de recul : un jardin d'hiver est ménagé entre l'espace d'habitation et le paysage. Un grand mur-rideau est érigé contre une ossature bois rapportée, des velux sont judicieusement placés sur la toiture, tandis que la porte de grange est remplacée par un grand châssis fixe posé en applique intérieure.
Depuis la rue, ses montants s'effacent et laissent la place au reflet du lac sur la grande plaque de verre. De l'intérieur, c'est un tableau qui coulisse au gré des saisons.

MAISON D'ARCHITECTE

Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2022
Superficie : 204m²
Coût des travaux : NC

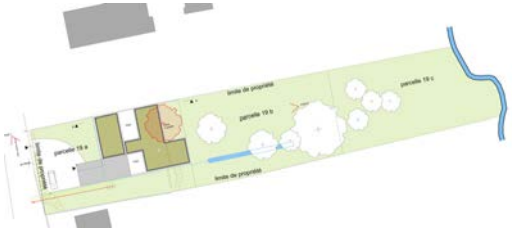

Programme : Construction d'une habitation individuelle sur un terrain en pente

Opération retenue pour :
Un projet d'exception qui s'inscrit respectueusement sur sa parcelle et dans la pente. Des espaces intérieurs de grande qualité en termes de lumière, de vues, d'ambiance.

La particularité du projet réside dans son implantation bâtie.
Le projet se positionne en limite séparative Nord, pour permettre d'atténuer la propriété bâtie en limite séparative Sud par un retrait de 4.90m minimum et proposer un cheminement extérieur d'accès au bas de la parcelle.
La volumétrie générale s'organise en deux volumes intégrés à la pente naturelle du terrain, garantissant ainsi l'intimité sur la parcelle avec un impact visuel réduit au minimum depuis la voirie en amont et les maisons d'habitation voisines.
La végétation sur le site et les toitures végétalisées permettent de dissimuler la maison dans un écrin de verdure. La maison s'ouvre sur le paysage et les deux patios distribuent indirectement l'ensoleillement Sud dans l'ensemble du bâtiment.

VIVRE DANS LA GRANGE, RÉHABILITATION D'UN CORPS DE FERME

Mesnois

COUP DE CŒUR DU JURY

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Antoine Devaux architecte
Année : 2022
Superficie : 243m²/ logement créé 65m²
Coût des travaux : 214 585 € HT

Programme : Création d'un deuxième logement dans un corps de ferme

Opération retenue pour :
Une proposition innovante pour occuper un bâtiment traditionnel dans toute son épaisseur, les modifications de façades sont sobres et « radicales ». Le projet résulte du dialogue entre le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre et du respect de la valeur d'usage. La « poésie » de la lumière caractérise les espaces intérieurs.

La maitrise d'ouvrage, qui vit hors de France, a acquis ce corps de ferme en résidence secondaire il y a une quinzaine d'années. Le bâtiment, mitoyen sur deux côtés et orienté Est-Ouest compte un logement sur la travée Sud.
Les propriétaires ont le projet d'en faire leur résidence principale, et expliquent qu'ils ont l'habitude, aux beaux jours, de « vivre dans la grange » jouissant ainsi d'une vue imprenable sur la vallée de l'Ain.
Nous proposons de :
— conserver le logement existant (visite famille, amis...) et de créer un second dans les deux travées au Nord, laissant libre l'allée de grange. Traitée en ruelle intérieure entre la rue et le jardin, elle relie les deux logements.
— créer le nouveau logement à l'étage, pour profiter du paysage et s'affranchir de la gêne de la rue.
Le RDC est équipé d'une cuisine d'été sans entraver l'allée de grange.
Le logement est une ossature bois qui court le long des murs et se superpose parfois brutalement à l'architectonique existante. La grande façade intérieure sur la grange est entièrement vitrée, laissant pénétrer la lumière zénithale qui filtre à travers les tuiles de verres.
Toute la hauteur est conservée dans le nouveau logement qui s'organise comme un grand espace ouvert autour du mur de refend conservé. La perception d'un volume généreux s'oppose à la contrainte fonctionnelle d'une petite surface.
Deux ouvertures identiques sont percées dans chaque façade. D'imposants cadres en béton teinté dans la masse connectent l'ossature bois au paysage.

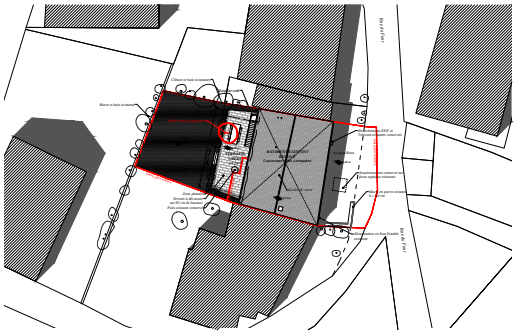

CHAMBRES D'HÔTES DANS UNE FERME TRADITIONNELLE

Uxelles

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Antoine Devaux architecte
Année : 2022
Superficie : 135m² rénovés
Coût des travaux : 142 661 € HT

Programme : Création d'un deuxième logement dans un corps de ferme

Opération retenue pour :
L'aménagement essentiellement intérieur qui transforme peu le bâtiment et investit l'existant dans un budget restreint. La qualité et la finesse de la réalisation qui valorisent les éléments massifs anciens.

La maitrise d'ouvrage a fait l'acquisition de ce grand corps de ferme comme résidence secondaire pour y accueillir sa famille (enfants + petits enfants) l'été principalement, avec comme idée de pouvoir la mettre en location lorsqu'elle reste inoccupée.
La commande initiale consiste en la transformation d'une pièce à l'étage en deux chambres d'hôtes et la rénovation de la salle commune au RDC.
Au vu du budget relativement restreint, le point de départ de la réflexion est d'éviter tout travail de gros œuvre inutile.
Dans cette logique, l'ouverture dans le mur de refend entre le hall et l'espace à aménager à l'étage est maintenue et un bloc de deux salles de bain, chacune éclairée par un puits de lumières, vient s'y loger, définissant par symétrie les deux chambres qui sont traitées de la même façon.
Un jeu des 7 erreurs s'opère alors pour celui qui s'amuse à repérer les différences entre les deux espaces ; marquées déjà dans le choix étrange des poignées de portes : subtiles variations dans la perception de la lumière (orientation différente des deux pièces), dans le traitement des ouvertures (hauteur d'allège différentes), des éléments de charpente (renforcée dans l'une mais pas dans l'autre) etc.
L'espace au RDC est rénové sommairement : enduit chaux chanvre sur les murs pour la correction thermique et hygrométrique, pose d'un parquet au sol et d'un tapis de grès cérame pour mettre en valeur le poêle de masse existant.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET EXTENSION D'UNE MAISON

Grande-Rivière

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Véronique Ratel Architecte
Année : 2023
Superficie : 250m²
Coût des travaux : 211 000 € HT

Programme : Rénovation énergétique et extension

La rénovation de cette maison a permis de réorganiser les espaces de vie en fonction de la vue sur le site remarquable du Lac de l'Abbaye.
L'extension implantée au Nord intègre l'isolation en laine de bois et le bardage zinc du pignon existant pour transformer l'aspect architectural et le rapport au site du bâtiment existant. Les leviers d'action pour la rénovation énergétique ont permis de créer une large ouverture pour créer une vue généreuse sur le lac. Ainsi toutes les menuiseries ont été changées pour des menuiseries bois/alu.
Cette maison transformée dialogue pleinement avec ce site exceptionnel, à la fois au Sud avec la vue sur le lac et à l'Est avec la vue sur les pâturages.

RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE FERME COMTOISE

Crotenay

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU Architecture & Urbanisme
Année : 2021
Superficie : 240m²
Coût des travaux : 340 000 € HT

Programme : Rénovation d'une ferme comtoise, démolition de l'ancienne extension du bâtiment. Création d'ouvertures sur l'extérieur et reprise complète des espaces intérieurs.

La famille avait pour projet de transformer une ancienne ferme pour en faire leur résidence principale. La bâtisse existante est en moellons de pierre avec une charpente traditionnelle en bois et une couverture tuile. De nouvelles ouvertures sont créées dans les murs en pierre, et des planchers intérieurs ont été aménagés dans la partie grange pour exploiter les volumes disponibles.
Les deux travées latérales sont investies sur deux niveaux. Elles sont séparées par un espace central en double hauteur qui accueille la pièce de vie principale, faisant dialoguer le bois, la pierre et le métal.
Pour obtenir le niveau Effilogis, une isolation complète a été réalisée avec des matériaux biosourcés : laine minérale, laine de bois, ouate de cellulose insufflée.

RÉNOVATION ET SURÉLÉVATION D'UNE MAISON VIGNERONNE

Montain

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU
Architecture & Urbanisme
Année : 2018
Superficie : 195.26m²
Coût des travaux : 270 000 € HT

Programme : Rénovation d'une maison vigneronne pour créer 1 niveau de vie de plain-pied et des chambres d'amis à l'étage

Cette ancienne ferme était composée d'une vaste toiture en petites tuiles posée sur des murs en moellon de pierre d'un niveau. La couverture était à reprendre, la charpente fatiguée et il était compliqué de faire entrer la lumière naturelle jusqu'au cœur de la maison. Le programme n'ayant pas besoin de tout le volume, il est rapidement décidé de ne conserver que les murs en pierre sur lesquels se pose un volume en ossature bois entièrement recouvert de zinc rouge, la grange étant transformée en cour d'entrée à ciel ouvert.
Cette maison résolument contemporaine vient ainsi créer un dialogue avec les maisons anciennes mitoyennes.
La conception est bioclimatique avec les orientations principales Est/Ouest. Les murs anciens en pierre apportent une grande inertie et les murs périphériques en ossature bois assurent une enveloppe thermique très performante.

CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS POUR LA GENDARMERIE

Bletterans

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Bletterans
Maîtrise d'œuvre : Cartallier architectes
Année : 2022
Superficie : 526m²
Coût des travaux : 1 306 700 € HT

Programme : Construction d'un immeuble de 5 logements et sécurisation du site de la gendarmerie.

Le projet se compose de deux logements T3, deux logements T4 et un logement T5 en attique, accessibles par un ascenseur. Chaque logement bénéficie d'un balcon ou d'une terrasse, et d'un cellier extérieur. Un soin particulier a été porté sur les espaces intérieurs des logements dans le parcours de vie des gendarmes.
Les vues sur les espaces extérieurs ont été pensées afin de ne pas interférer avec les flux de la gendarmerie toute proche.
La clôture du site, en acier corten, respecte le référentiel sureté de la gendarmerie nationale, elle protège le site, en participant à la qualité urbaine du quartier.
Le projet qui s'inscrit dans la requalification de la place du Colombier devient le nouveau front bâti de la place.
Le principe constructif et l'isolation par l'extérieur répondent aux conforts d'été et d'hiver, sans surcharge technique. Le bardage, composé de lames de terre cuite, rythme sobrement la façade.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER

— OPÉRATIONS RETENUES

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE BLANCHE EN BOULEVARD URBAIN page 38
Les Rousses

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES TILLEULS page 40
Aiglepierre

— AUTRES OPÉRATIONS

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU BOURG-CENTRE page 42
Bletterans

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE BLANCHE EN BOULEVARD URBAIN

Les Rousses

VOTE DU PUBLIC

Maîtrise d'ouvrage : commune de Les Rousses
Maîtrise d'œuvre : Au-delà du fleuve
Année : 2017/2019/2021
Superficie : surface rénovée : 40 000m²
Coût des travaux : 5 030 387 € HT

Programme : Requalification de la RN5 en tenant compte des singularités du paysage existant, en valorisant les usages et la pratique des espaces publics aux 4 saisons.

Opération retenue pour :
L'espace apaisé de la RN qui répond aux contraintes de circulations routières et piétonnes, de stationnement, de déneigement et de gestion des eaux pluviales. La conception du boulevard qui permet la continuité des circulations piétonnes tout le long de la traversée.

Le projet concerne la traversée des Rousses (1,7km) et les espaces publics attenants. Il développe une double ambition :
— valoriser le potentiel territorial des Rousses en affirmant les nombreuses interactions entre ville et territoire,
— développer le potentiel urbain des Rousses en créant des coutures entre la ville et la Route Blanche et en reliant les polarités urbaines.
Cette double ambition crée un jeu de territoires et valorise la qualité du cadre de vie, l'attractivité et l'image des Rousses en toutes saisons.
L'aménagement de la traversée se développe en 5 séquences du Nord vers le Sud : l'entrée Nord, la séquence urbaine centrale et le belvédère sur l'omnibus, la place des sapins et de l'office de tourisme, le faubourg, la plaine et l'entrée Sud.
Pour chaque séquence le projet met en exergue les singularités du paysage rousseland : dépressions, larges ouvertures paysagères.
Deux fils conducteurs guident le projet :
— Les modes doux avec une voie verte continue en rive Ouest et un trottoir large de l'autre côté. Au-delà du changement d'image de la traversée ce sont tous les usages piétons et cycles du quotidien qui ont été amplifiés.
— La gestion de l'eau de pluie et de fonte des neiges est au cœur du projet. Ce « fil vert et bleu » porteur de biodiversité, se retrouve sur toute la traversée en réduisant largement l'imperméabilisation des sols (-8500m²).
Le projet fait appel à une série d'écosystèmes simples, rustiques et résistants (noues, tranchées drainantes terre pierre, prairies inondables et jardins creux, dépressions humides), inspirés d'écosystèmes naturels et adaptés aux contraintes locales : salages, entretien limité, piétinement...

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES TILLEULS

Aiglepierre

Maîtrise d'ouvrage : commune d'Aiglepierre
Maîtrise d'œuvre : Au-delà du fleuve
Année : 2019
Superficie : 2 760m²
Coût des travaux : 345 000 € HT

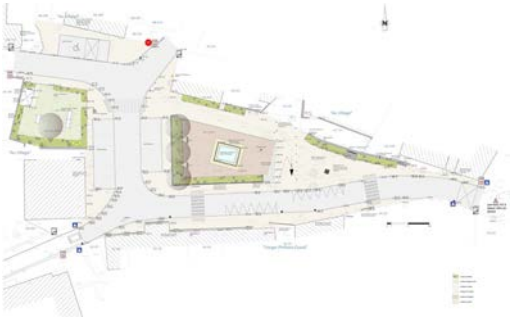

Programme : Création d'un espace apaisé de convivialité et de rencontre.
Amélioration de la qualité du cadre de vie, basé sur l'identité du lieu.
Réintroduction d'une mixité végétal/minéral.

Opération retenue pour :
Un aménagement d'espace public à l'échelle du village et qui permet des usages variés. Il résulte d'une réflexion fine sur la topographie en reliant les différents plateaux.

La place des Tilleuls marque le centre du village d'Aiglepierre en lien direct avec la mairie et l'école. Elle était devenue un carrefour routier, encombré de véhicules, duquel émergeaient des éléments remarquables : une belle fontaine en pierre à double vasque en fonte, le monument aux morts, un calvaire. Les grosses fermes, les bâtiments publics, des grands jardins et au loin le moutonnement boisé des reliefs forment un ensemble de qualité mais étaient ignorés.
Le projet, construit avec l'équipe communale et les habitants, est ambitieux : il modifie radicalement les usages pour restituer le caractère d'une place du village vivante au quotidien, adaptée aux évènements festifs, en valorisant les singularités du paysage et du patrimoine local.
La suppression d'une voie de circulation permet de réorganiser les mobilités et d'établir des parcours piétons et cycles au centre du village. Une voie contourne la place et dégage un large espace apaisé desservant l'école et la mairie. Le stationnement, réduit, est organisé en marge de la place. Les déplacements doux sont confortables et sécurisés. La desserte des bus scolaires est repensée.
Un long mur de soutènement dégage en balcon un espace convivial autour de la fontaine centrale. Il est doté de bancs et propice aux évènements locaux.
Les matériaux, choisis en lien avec les caractéristiques locales, font écho à la valeur patrimoniale du site et sont adaptés aux usages et à la pente. Les trottoirs et les abords de la place sont en béton bouchardé, le tour de la fontaine, les escaliers et les murs sont en pierre calcaire, le centre de la place est en stabilisé, adapté à une multitude d'usages.
Plus conviviale et pacifiée, plus confortable et valorisant le patrimoine bâti et le paysage du centre village, la nouvelle place est plus perméable et plus largement plantée. A l'extrémité, trois tilleuls sont replantés et des bandes d'arbustes, de rosiers et de plantes vivaces bordent les pied de façades, le tour de la place et l'espace de pique-nique.

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU BOURG-CENTRE

Bletterans

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Bletterans
Maîtrise d'œuvre : SARL ABCD INGENIERIE
Année : 2022
Superficie : 20 000m²
Coût des travaux : 2 986 000 € HT

Programme : Requalification de la rue Louis XIV Le Grand, des places de la Mairie et du Colombier.

Depuis 2015, la commune de Bletterans a engagé une réflexion de requalification du bourg en associant la population et les acteurs économiques. Les études, menées à l'échelle de la commune dans le cadre de l'AMI régional BFC, ont défini un plan global de valorisation des espaces publics.
Le périmètre comprend la rue commerçante Louis XIV Le Grand, les places de la Mairie, du Colombier et de l'ancien château, le square Jean-Simonin.
La Place du Colombier marquait autrefois la limite du bourg, les extensions urbaines récentes la recentrent dans la ville. Les espaces étaient surtout dédiés au stationnement, aux services publics (gendarmerie, SDIS), aux manifestations (la foire annuelle de la commune).
Le projet répond à plusieurs enjeux : la suppression et la réorganisation de stationnements, la création d'une nouvelle aire de jeux, des déplacements doux en matériaux drainants et la végétalisation des espaces, autour d'un espace central dédié aux évènements habituels.

ÉQUIPEMENT PUBLIC

— OPÉRATIONS RETENUES

GROUPE SCOLAIRE « AU FIL DE L'ORBE » page 46
Bois d'Amont

ATELIERS DU LYCÉE « PAUL-EMILE-VICTOR » page 48
Champagnole

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « HUBERT-REEVES » page 50
Champagnole

GROUPE SCOLAIRE « SIMONE-VEIL », RESTRUCTURATION ET EXTENSION page 52
Montmorot

MÉDIATHÈQUE « LE DÔME », RESTRUCTURATION ET EXTENSION page 54
Saint-Claude

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE ASSOCIATIVE page 56
Orchamps

CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ page 58
Saint-Claude

CENTRE DE VACANCES « LE DUCHET », RÉNOVATION ET EXTENSION page 60
Nanchez – Prénovel

CRÉATION D'UNE HALLE TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS page 62
Vosbles

— AUTRES OPÉRATIONS

EXTENSION DE LA CRÈCHE MUNICIPALE page 64
Saint-Laurent-en-Grandvaux

MÉDIATHÈQUE page 64
Montmorot

PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE « LE BOEUF SUR LE TOIT » page 65
Lons-le-Saunier

ESPACE GYMNIQUE « MICHEL MATHIOT », CITÉ DES SPORTS ECLA page 65
Lons-le-Saunier

GROUPE SCOLAIRE « AU FIL DE L'ORBE »

Bois d'Amont

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Bois d'Amont
Maîtrise d'œuvre : AUM Architectes (THOMAS B., GIRARD T.)
& DOSSE Architecte Associés
Année : 2023
Superficie : 1 826m²
Coût des travaux : 4 200 000 € HT

Programme : Construction d'une école maternelle et élémentaire
+ ALSH + réfectoire

Opération retenue pour :
L'ancrage au sol du bâtiment, le traitement du soubassement et l'organisation des espaces qui sont soignés.
La réalisation et les finitions qui témoignent du savoir-faire des entreprises.

Le tènement, se situe dans le centre-village de Bois d'Amont dans la vallée de l'Orbe, zone humide et coulée végétale rare au pied du Noirmont à l'Est et du Risoux à l'Ouest. La parcelle ouvre au Sud vers le lac des Rousses avec au loin le relief doux des montagnes, dans une perspective particulièrement sensible sur le paysage emblématique du Haut-Jura. Cette nature qui s'invite au cœur du village est une respiration et témoigne d'une vallée haute, au sein des plis du Jura, à préserver pour demain.
Le projet cherche, dans une transformation douce, à créer un équilibre entre les trames bâtie et végétale, à s'inscrire dans l'occupation progressive du site. Différents gabarits s'enchaînent dans une unité et une architecture sobre, dans une réinterprétation contemporaine de certaines formes de tradition locale, sans tomber dans le pastiche régionaliste.
Le projet est construit en structure bois, issu de la forêt communale et pour partie scolyté, avec des matériaux biosourcés et des façades en bardage zinc.
L'ordonnance des travées bois en entrée, offre un « promenoir » couvert-ouvert le long des façades, face aux entrées et identifie les écoles.
L'horizontale de la couverture d'entrée, matérialisée par une rive en béton blanc fine et légère, encadre le paysage naturel en arrière-plan. Les verticales en bois qui marquent le pignon sur rue rythment la façade d'entrée légèrement biaise. Ce premier front offre une unité d'écriture. Chaque accès est clairement identifié avec des transparences et des perspectives vers les cours. Les implantations permettent d'orienter les faîtages dans le sens de la vallée, conformément à la structure du village.
D'architecture ordonnancée et compacte, les écoles protègent de la bise les cours de récréation ouvertes sur le Sud.

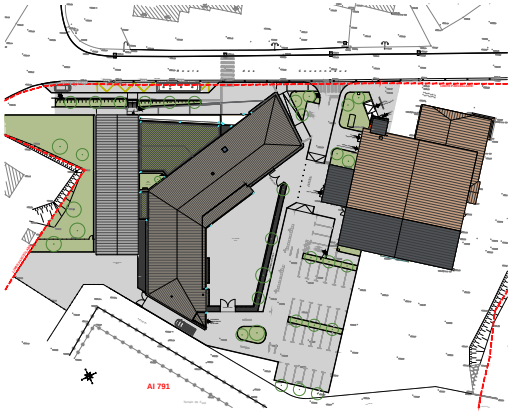

ATELIERS DU LYCÉE « PAUL-EMILE-VICTOR »

Champagnole

Maîtrise d'ouvrage : Région Bourgogne-Franche-Comté
Maîtrise d'œuvre : Architectures Amiot Lombard
Année : 2023
Superficie : 2 600m²
Coût des travaux : 4 800 000 € HT

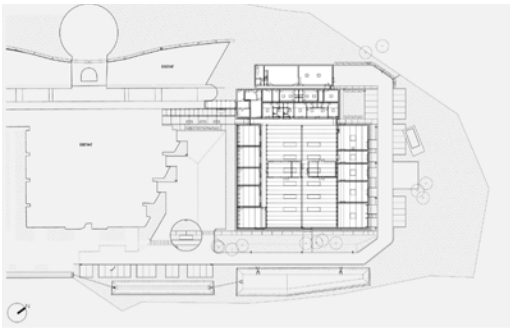

Programme : Construction d'un nouvel atelier de productique et lieu d'enseignement.

Opération retenue pour :
Une réponse opportune au programme et un soin attentif apporté à l'éclairement naturel et aux vues. Un souci du détail y compris dans les locaux techniques.

L'extension du lycée Paul-Emile-Victor répond au besoin de transfert des ateliers de productique à l'intérieur du site du lycée.
Le projet est organisé selon les trois grandes entités fonctionnelles du bâtiment. Un premier volume accueille les salles de classe et les ateliers, un deuxième volume accueille les locaux de fonctionnement (les vestiaires et les sanitaires), et un troisième volume est dédié aux archives et aux espaces de stockage.
Ces trois volumes sont ensuite associés au bâtiment existant par une galerie de liaison en bois.
Si le béton a été retenu pour la réalisation des murs, les toitures des ateliers et des salles de classe sont réalisées au moyen d'une charpente bois laissée apparente. Une poutre bois franchit la grande portée, et est retroussée en toiture pour minimiser son emprise à l'intérieur du bâtiment.
La structure bois est pensée pour offrir les qualités d'usages adaptées à ce type de programme : laisser entrer la lumière naturelle, offrir une hauteur sous plafond généreuse, assurer une maitrise de l'ambiance thermique, et traiter la qualité de l'ambiance acoustique.
La hauteur sous plafond de l'atelier est valorisée pour permettre une ventilation nocturne naturelle du bâtiment et assurer un bon confort d'été sans climatisation.
Le site boisé du lycée est souligné par des vues sur les arbres depuis l'atelier. Les larges débords de toiture et les dispositifs d'occultation protègent les menuiseries du soleil et des intempéries. Les salles de classes sont habillées de soubassements bois et de meubles bois sur-mesure.
Pour des raisons pédagogiques, la connexion avec l'atelier de productique est évidente, aussi bien d'un point de vue visuel que d'un point de vue fonctionnel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « HUBERT-REEVES »

Champagnole

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
Maîtrise d'œuvre : Tectoniques
Année : 2019
Superficie : 1 400m²
Coût des travaux : 2 450 000 € HT

Programme : scolaire (10 classes), périscolaire (2 salles)

Opération retenue pour :
Un parti architectural très fort qui peut être évolutif.

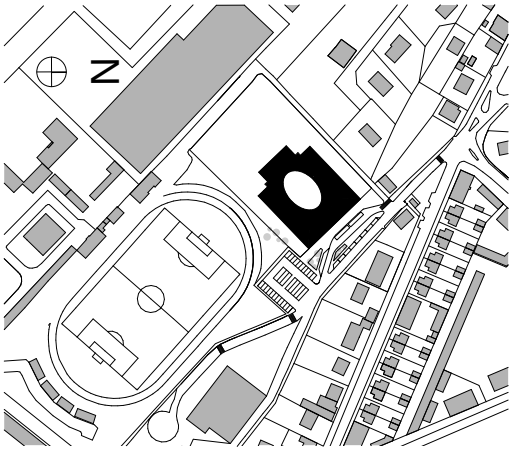

Le projet se situe dans un tissu périurbain diffus et hétérogène de Champagnole. Pour répondre à ce contexte, nous avons investi la figure du bâtiment sur cour, cet espace extérieur est protégé par son enceinte bâtie. Construit de plain-pied, l'édifice est très bas et le profil en forme d'impluvium réduit la hauteur du toit à 2,5 mètres autour de la cour, ce qui dégage des perspectives vers les collines voisines. L'école parait immergée dans le grand paysage naturel et échappe à son contexte immédiat.
Le bâtiment sur cour affiche clairement sa vocation d'équipement public dans le quartier et crée un paysage intérieur chaleureux et protecteur pour les enfants. Le choix des matériaux accentue ce contraste : l'épiderme métallique, en façade et couverture, fait place au bois dans la cour et à l'intérieur des locaux.
Le projet est dessiné à partir d'une géométrie simple et rigoureuse.
La cour intérieure rectangulaire est cernée par une galerie qui dessert tous les locaux. Une ellipse décentrée découpe la toiture côté cour dessinant un disque de lumière qui se déplace au fil de la journée. Les débords de toiture protègent les façades de bois et les enfants.
Les salles de classes, toutes identiques, sont ouvertes sur l'extérieur par des baies panoramiques (7.2m x 1.8m).
Le projet favorise les circuits courts, les savoir-faire régionaux et la main d'œuvre qualifiée. Le dessin des charpentes est conçu pour favoriser l'emploi de petits éléments réalisés en bois massif local. Les sols sont en béton d'agrégats locaux. Les soubassements en béton (longrines et bancs) ont été préfabriqués pour une excellente qualité d'aspect.
Le zinc en bardage extérieur et en couverture rappelle les pignons des bâtiments ordinaires du Haut-Jura. Au Sud, deux angles du bâtiment restent vides, en rappel aux deux classes supprimées en cours d'études.

GROUPE SCOLAIRE « SIMONE-VEIL », RESTRUCTURATION ET EXTENSION

Montmorot

Maîtrise d'ouvrage : commune de Montmorot
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU
Année : 2018
Superficie : 542m² dont 170m² d'extension
Coût des travaux : 895 000 €HT

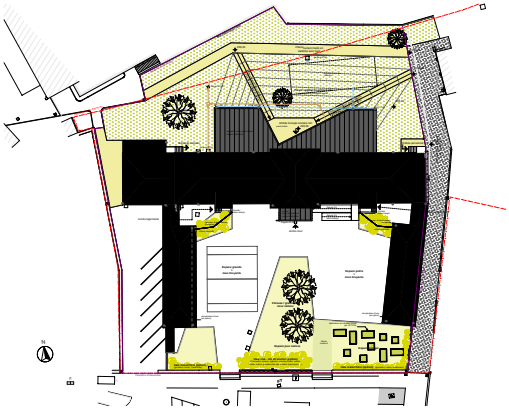

Programme : Rénovation et mise aux normes des locaux existants.
Création d'une extension avec déplacement de l'entrée de l'école et de ses accès.
Aménagement des espaces extérieurs.

Opération retenue pour :
Le projet qui assure la connexion urbaine avec les autres équipements et propose une intervention originale sur un bâtiment symétrique.

L'objectif de la rénovation/extension du groupe scolaire Simone Veil à Montmorot était d'augmenter la capacité d'accueil de l'école de 5 à 7 classes, de dissocier les accès aux logements de l'étage et d'effectuer une rénovation énergétique de l'équipement.
L'extension crée une nouvelle entrée côté nord, au cœur d'un îlot entre l'école maternelle, la cantine, un EHPAD et l'école élémentaire. Ce délaissé urbain devient un espace piéton vivant, trait d'union entre ces différents équipements. Le hall d'entrée traversant le bâtiment du nord au sud relie ce parvis à la cour d'école.
Le remplacement des fenêtres, l'isolation intérieure des locaux existants (sols/murs/plafonds) et la mise en place d'une ventilation double flux ont permis d'atteindre le niveau Effinergie Rénovation. Les extensions en façade Nord sont au niveau RT 2012. L'ensemble est chauffé par le réseau de chaleur qui alimente les différents équipements communaux environnants.
Les aménagements paysagers ont réduit les surfaces imperméabilisées, ont créé de la rétention d'eaux pluviales en façade nord et sud et ont proposé aux enfants des jardins pédagogiques et des espaces en prairies fleuries
L'extension est réalisée en ossature bois de 65*165mm et couvert d'une toiture à 10% qui permet de ne pas occulter les fenêtres des logements de l'étage.

BANQUE DE FRANCE

MÉDIATHÈQUE « LE DÔME », RESTRUCTURATION ET EXTENSION

Saint-Claude

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Haut-Jura
Saint-Claude
Maîtrise d'œuvre : Architecture Patrick Mauger
Année : 2017
Superficie : 1 617m²
Coût des travaux : 3 960 255 € HT

Programme : Aménagement intérieur et extension pour la création d'une médiathèque intercommunale.

Opération retenue pour :
La réutilisation d'un bâtiment historique classique avec un « geste architectural » et des espaces intérieurs lumineux, spacieux et fluides.

L'ancienne Banque de France, symbole de pouvoir et de puissance, est devenue la médiathèque centrale de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude. L'institution fait place à la culture. Cette restructuration passe avant tout par une remise en valeur du bâtiment. Les emmarchements de la façade principale sont supprimés pour une accessibilité universelle dans un hall surbaissé, la suppression des barreaux des fenêtres rend l'équipement culturel plus accueillant.
Les trois pôles de consultation sont réunis sur deux niveaux et dans une enveloppe au dessin de cocon protecteur contemporain, accolée au bâtiment côté jardin. Cette structure métallique tridimensionnelle, habillée en bois perforé est percée de puits de lumière protégés de brise-soleil extérieurs, pour le confort d'été.
Au rez-de-chaussée, l'accueil est axé sur le pavillon central pour orienter le public vers les trois univers de consultation.
Le pôle enfance, proche de l'entrée, bénéficie d'un espace « heure du conte » délimité par un rideau acoustique escamotable. L'espace fiction est en étroite relation avec l'espace dédié à l'enfance. Les espaces de consultations et les postes multimédia sont prévus en façade pour bénéficier de la lumière naturelle.
Le premier étage est entièrement dédié à l'espace de documentation. Tous les postes multimédias se trouvent dans le pavillon principal du bâtiment orienté vers la Cathédrale. Les cheminées conservées, séquencent l'espace et témoignent de l'histoire du bâtiment.
Le deuxième étage est réservé aux bureaux et à l'intendance.
En sous-sol, la salle d'animation remplace la salle des coffres et accueille tout type de manifestation. Cette salle bénéficie, de fait, d'une isolation acoustique optimale et peut être utilisée sans nuisances sonores.
Le jardin, à la place de garages, devient un signal d'appel qui incite à venir dans la médiathèque.

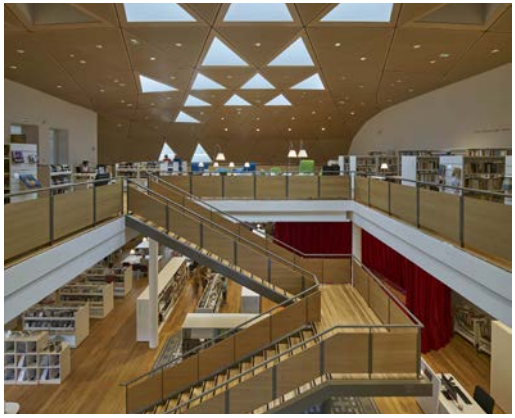

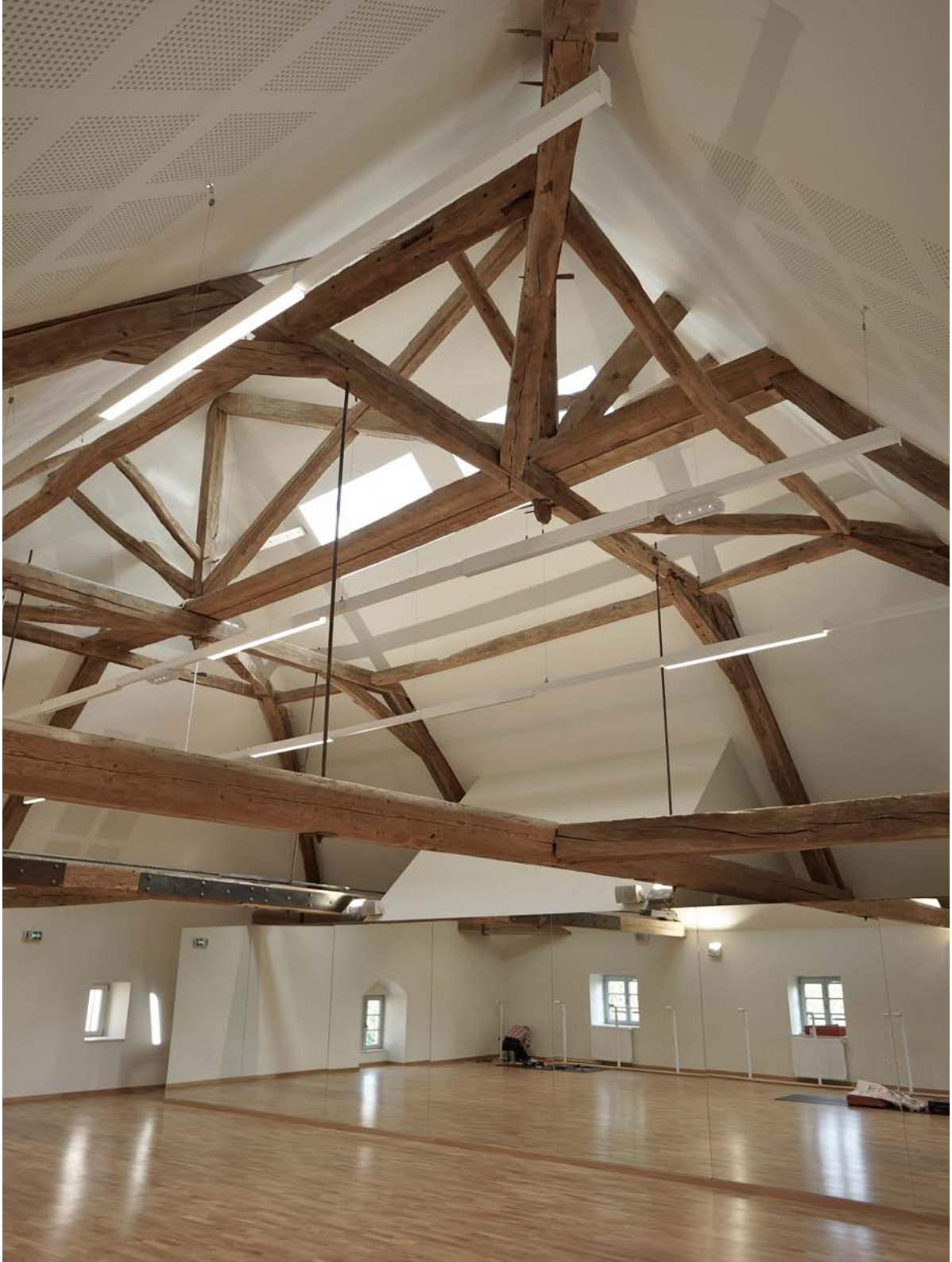

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE ASSOCIATIVE

Orchamps

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Jura Nord
Maîtrise d'œuvre : Reichardt & Ferreux architectes
Année : 2019
Superficie : 410m²
Coût des travaux : 900 000 € HT

Programme : Réhabilitation et restructuration de l'École de musique

Opération retenue pour :
Un projet exemplaire de réhabilitation d'un ensemble patrimonial qui valorise les structures anciennes.

Le projet de réhabilitation du bâtiment de l'Ecole de Musique et de Danse Associative Jura Nord répond au programme éducatif, à l'état de la construction, aux réglementations, et à l'économie d'une démarche environnementale.
Plusieurs choix fonctionnels peuvent être soulignés : L'entrée de l'EMAJN, sous un auvent protecteur prolonge un parvis sécurisé et doté d'une « dépose rapide ». Elle est aménagée en partie centrale entre les 2 corps de bâtiments et dessert un espace d'accueil et les distributions verticales. C'est le lieu d'accueil, d'attente, et de diffusion des informations sur les activités de l'EMAJN.
Le bureau de direction communique avec l'espace d'accueil par une banque à fermeture amovible. Sa localisation permet une surveillance des entrées et des circulations verticales vers les 2 niveaux d'activités.
La salle des professeurs, proche du bureau de direction est localisée au centre des salles de musique.
En étage l'organisation des vestiaires en double circulation pour les élèves qui pratiquent la danse répond à l'alternance des classes (habillage / déshabillage des enfants et assistance des parents hors de la salle de cours).
Les blocs sanitaires, adjoints aux vestiaires ouvrent sur les circulations communes.
Pour valoriser le patrimoine architectural existant (l'église, la halle, l'ancien presbytère et sa grange), le projet s'inscrit dans l'enveloppe de la construction existante. Les nouveaux percements sont rares pour conserver la belle épaisseur des murs de pierres.
Pour qualifier les espaces intérieurs sous toiture, les anciennes charpentes en bois massif sont confortées. Les volumes des toitures en petites tuiles sont conservés, seul l'auvent d'entrée à faible pente est paré de zinc posé à joints debout.
L'ancien escalier d'accès au sous-sol est maintenu au droit du passage d'entrée pour conserver en transparence une trace de l'histoire du bâtiment.

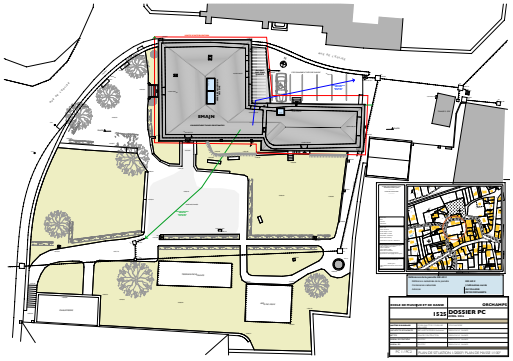

Unión de cenit

CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Saint-Claude

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2021
Superficie : 1 217m²
Coût des travaux : 2 865 000 € HT

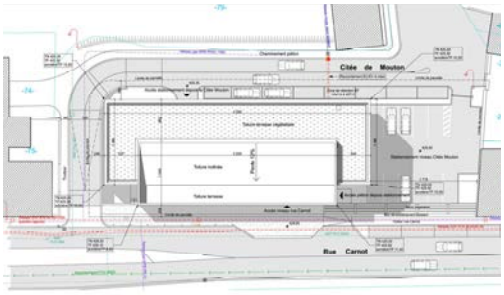

Programme : Construction d'une maison de santé à Haute Qualité Environnementale

Opération retenue pour :
Le volume et les façades qui assurent l'intégration urbaine du bâtiment entre « ville » et « campagne ». L'ambiance des espaces intérieurs qui est de grande qualité.

La Maison de Santé, par sa stature et son statut, contribue à la requalification d'un environnement déstructuré. Premier équipement à vocation publique vers l'accès au centre urbain, il marque le renouveau de l'entrée de ville. L'architecture prend en compte et s'adapte à la dichotomie du site partagé entre une face Sud (rue Carnot) bruyante, dangereuse et à l'horizon limité et une face Nord calme, presque champêtre et ouverte sur le paysage.
Les choix constructifs et énergétiques de la Maison de Santé traduisent une volonté de simplicité d'usage et d'entretien. L'économie des systèmes de confort thermique nous permet d'optimiser une réponse particulière qui garantit une facilité d'usage et d'entretien, en évitant la surenchère.
Les choix du projet démontrent l'objectif clair d'inscrire la Maison de Santé dans une dynamique environnementale et une fonctionnalité évidente. Elle est un bâtiment important et constitue de fait un exemple et un point de départ pour la reconquête des friches industrielles de la ville.

CENTRE DE VACANCES « LE DUCHET », RÉNOVATION ET EXTENSION

Nanchez – Prénovel

VOTE DU PUBLIC

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Nanchez
Maîtrise d'œuvre : Atelier ZOU
Architecture & Urbanisme
Année : 2023
Superficie : 1 800m² rénovés et 640m² créés
Coût des travaux : 3 400 000 € HT

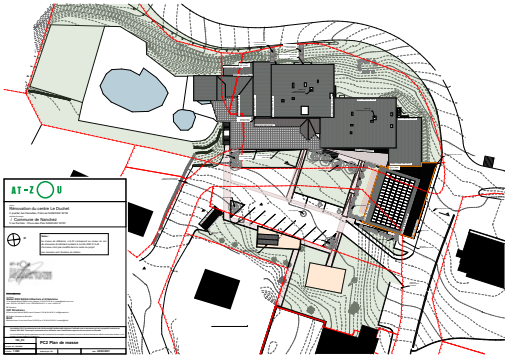

Programme : Rénovation globale de l'hébergement et du restaurant. Création d'un espace balnéo en extension. Aménagement d'une salle hors sac et d'un local pour la location matériel. Création de 9 chambres et d'un espace polyvalent. Aménagements paysagers des abords.

Opération retenue pour :
La rénovation et l'aménagement des abords qui ont conforté l'esprit « petit village » du centre de vacances.
Une démarche environnementale globale (énergie, matériaux, réemploi…).

Le centre de vacances « Le Duchet », propriété de la commune de Nanchez, a fait peau neuve. Le bâtiment qui accueille des vacanciers depuis plus de 50ans, a été rénové et agrandi pour accueillir une piscine intérieure et des chambres supplémentaires.
Le site et le programme présentaient beaucoup de contraintes et de complexité (budget, planning, sécurité incendie, accessibilité PMR, systèmes constructifs, classification touristique, amiante, obsolescences techniques, environnement...).
L'équipe d'Atelier ZOU a développé un concept architectural pour concevoir un équipement plus fonctionnel, confortable, esthétique, et très vertueux d'un point de vue environnemental.
La rénovation avait pour objectifs de réduire les consommations énergétiques et d'utiliser des ressources locales et respectueuses de l'environnement :
— label BBC Effinergie (- 40% des consommations) pour la rénovation, label Bepos Effinergie pour l'extension,
— bois local scolyté (récolté à 1km) : 200m³ pour les bois massifs (structure ITE, chevrons...) et aménagement (planches têtes de lits, liteaux...), utilisation du bois pour l'extension (ossature bois, planchers...),
— isolants biosourcés (ouate de cellulose de carton, fibre de bois pour les doublages)
— centrales double-flux, récupération des eaux de pluie, piscine avec filtration biominérale,
— désimperméabilisation des abords et infiltration sur site,
— énergies renouvelables (PV en autoconsommation, solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire et piscine extérieure, raccordement du bâtiment et des piscines au nouveau réseau de chaleur bois de la commune …).

CRÉATION D'UNE HALLE TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS

Vosbles

COUP DE CŒUR DU JURY

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Vosbles
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2018
Superficie : 18m²
Coût des travaux : 233 000 € HT (219 455 € HT bâtiment / 13 545 € HT aménagement extérieur)

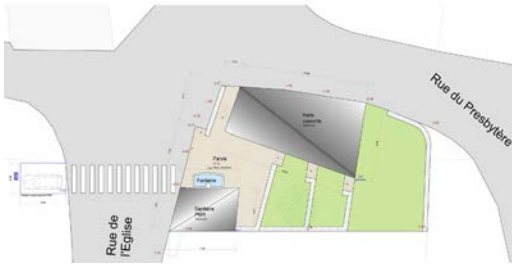

Programme : Construction d'une halle touristique couverte couplée à un sanitaire public en conformité d'accessibilité PMR et aménagement des abords.

Opération retenue pour :
Un projet de qualité, exceptionnel dans un petit village, qui s'adapte parfaitement au site, à la topographie, et qui respecte la matérialité du lieu. Un projet qui allie technicité et émotion et qui associe le grand paysage.

La halle couverte s'organise sur un niveau rez-de-chaussée.
De volumétrie compacte, cet espace de vie propose un volume de 6.5m par 13.80m environ non clos avec une toiture 2 pans inversés. Cette halle couverte s'ouvre au Sud/Est sur un espace végétalisé aménagé en terrasses. Un claustra bois prolonge la relation à la terrasse existante et renforce l'intimité souhaitée.

Matériaux et couleurs du projet :
Les matériaux mis en œuvre à l'occasion du projet sont conformes aux matériaux utilisés dans la zone :
— en façades : murs en pierres et claustra bois mélèze naturel,
— en toiture zinc ton quartz.
La parcelle présente une pente douce. Le projet s'adapte à cette topographie particulière du site et sa disposition en « tête d'ilot » en entrée de village.
La fontaine existante sur la parcelle est intégrée et retravaillée dans la globalité du projet.

EXTENSION DE LA CRÈCHE MUNICIPALE

Saint-Laurent-en-Grandvaux

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2024
Superficie : 234.25m²
Coût des travaux : 566 300 € HT

Programme : Extension de la crèche municipale

Ce projet fait suite à la réalisation d'une crèche multi-accueil et d'un RAMI dans un ancien logement en 2015. Ce second projet consiste en l'extension de la crèche existante sur la façade Sud-Ouest. Le bâtiment est construit perpendiculairement au bâtiment existant. Afin de s'intégrer au mieux à son environnement, le bâtiment est bardé en mélèze naturel. La matrice du mur béton existant est réutilisée et permet de marquer en façade la correspondance des 2 projets.
Un espace couvert et vitré par un bardage translucide entre les deux bâtiments permet une utilisation de cet espace quelle que soit la météo. Il offre aux enfants la possibilité de profiter d'une activité extérieure protégée et abritée. Le jardin existant a été prolongé pour permettre aux enfants de participer aux activités pédagogiques en lien avec la nature.

MÉDIATHÈQUE

Montmorot

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Montmorot
Maîtrise d'œuvre : Reichardt et Ferreux architectes
Année : 2021
Superficie : 290m²
Coût des travaux : 784 157 € HT

Programme : Construction d'une médiathèque

Le projet de la médiathèque s'inscrit en arrière de la mairie, à la place d'anciennes maisons.
Il se pose sur un socle d'appui au niveau fixé par le PPRI, relié à la rue par des rampes et un parvis, un auvent d'accueil protège les utilisateurs.
Le bâtiment, en ossature bois, est une architecture simple, compacte et de forte inertie, recouvert d'un parement bois alternant tasseaux et bardage plan.
Au Sud, le sas et l'espace d'actualité, en vitrine, invitent à entrer. À l'Est, des baies filtrées de résilles bois ouvrent sur la frondaison de haies vives. Au Nord, le projet s'ouvre en grand sur le jardin clos. Plus technique, la façade Ouest est fermée.

PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE « LE BOEUF SUR LE TOIT »

Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Lons-le-Saunier
Maîtrise d'œuvre : ad+ Architectes Designer Associés
Année : 2015
Superficie : 1 062m²
Coût des travaux : 1 615 000 € HT
hors équipements scéniques

Programme : Reconstruction d'une salle de spectacle.
Réaménagement de la Maison des Artistes

Le projet propose la modernisation d'un des lieux emblématiques culturels de la ville de Lons-le-Saunier : le pôle culturel & artistique « le boeuf sur le toit ».
L'ancienne salle rasée a fait place à la nouvelle en conservant la morphologie et la mémoire du site des anciens abattoirs de la ville. Le bâtiment de la Maison des Artistes a été réaménagé pour l'hébergement des artistes au rez-de-chaussée. Le reste des locaux périphériques à la salle abrite les bureaux de l'association exploitante, des studios de répétition ou d'enregistrement et une petite salle de concert. La nouvelle salle propose une capacité de 336 places en configuration public assis et 930 personnes en configuration public debout.
Grâce aux compétences associées et respectives des architectes, scénographes et ingénieurs, la technicité spécifique conjugue le clin d'œil au passé du site et à l'intervention contemporaine du projet.

ESPACE GYMNIQUE « MICHEL MATHIOT », CITÉ DES SPORTS ECLA

Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Espace Communautaire
Lons Agglomération
Maîtrise d'œuvre : AUM Pierre Minassian -
Benoit Thomas architectes DPLG
Année : 2024
Superficie : 1 682m²
Coût des travaux : 4 060 000 € HT

Programme : Construction d'une salle de gymnastique + locaux associatifs et espace réceptif

Ce projet sur concours prévoit une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme comprend une salle de gymnastique de 1 100m² environ, une salle de réunion/espace de réception, deux salles associatives, des vestiaires, sanitaires et locaux techniques. La surface utile de cette 1ère tranche est de 1 600m² environ.
La tranche optionnelle comprend une salle d'escrime, une salle de sport/culture physique, et une salle de danse au RDC ; ainsi qu'une salle de tennis de table et une salle de tir sportif en R+1, plus tous vestiaires et sanitaires nécessaires. La surface utile de cette seconde tranche est de 1 500 m² environ. Ce bâtiment met en œuvre des matériaux biosourcés et bas carbone. Il est raccordé à une chaufferie bois granulés dimensionnée pour les deux tranches.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Aiglepierre, Place des Tilleuls page 40
Bletterans, Construction de 5 logements pour la gendarmerie page 35
Bletterans, Requalification des espaces publics du bourg-centre page 42
Bois d'Amont, Groupe Scolaire « Au fil de l'Orbe » page 46
Chamblay, Siège de la communauté de communes Val d'Amour page 20
Champagnole, Ateliers du lycée « Paul-Emile-Victor » page 48
Champagnole, Ecole élémentaire et périscolaire « Hubert-Reeves » page 50
Château-Chalon, Réhabilitation et extension d'une ferme en restaurant page 21
Crotenay, Réhabilitation d'une ancienne ferme comtoise page 34
Dole, Rénovation et extension de bureaux page 20
Dole, Transformation d'une maison années 70' en bureaux page 08
Foncine-le-Bas, La Maison du Lac page 26
Foncine-le-Haut, Pôle multiservice et microcentrale hydroélectrique page 16
Grande-Rivière, Rénovation énergétique et extension d'une maison page 34
Les Rousses, Aménagement de la Route Blanche en boulevard urbain page 38
Lons-le-Saunier, Agence d'architecture dans une maison de ville page 12
Lons-le-Saunier, Espace Gymnique « Michel Mathiot », Cité des Sports ECLA page 65
Lons-le-Saunier, Maison d'architecte page 28
Lons-le-Saunier, Pôle culturel et artistique « Le Boeuf sur le toit » page 65
Lons-le-Saunier, Rénovation du siège du Groupe Demain page 10
Lons-le-Saunier, Rénovation passive bas carbone des locaux de l'Ajena page 21
Mesnois, Vivre dans la grange - réhabilitation d'un corps de ferme page 30
Montain, Rénovation et surélévation d'une maison vigneronne page 35
Montigny-les-Arsures, Cuverie du Pélican page 18
Montmorot, Centre de secours principal et pôle logistique du SDIS du Jura page 22
Montmorot, Groupe scolaire « Simone-Veil » - restructuration et extension page 52
Montmorot, Médiathèque page 64
Nanchez, Centre de vacances « Le Duchet » - rénovation et extension page 60
Orchamps, Ecole de musique et de danse associative page 56
Poligny, Maison du comté page 14
Saint-Claude, Maison de Santé à Haute Qualité Environnementale page 58
Saint-Claude, Médiathèque « Le Dôme » - restructuration et extension page 54
Saint-Laurent-en-Grandvaux, Extension de la crèche municipale page 64
Uxelles, Chambres d'hôtes dans une ferme traditionnelle page 32
Vosbles, Création d'une halle touristique et aménagement des abords page 62

CRÉDITS PHOTOS

© **ABCD Ingenierie :** Bletterans - Requalification des espaces publics du bourg-centre
© **ad+ :** Saint-Laurent-en-Grandvaux - Extension de la crèche municipale / Vosbles - Création d'une halle touristique et aménagement des abords
© **Au-delà du fleuve :** Aiglepierre - Place des Tilleuls / Les Rousses - Aménagement de la Route Blanche en boulevard urbain
© **AUM architectes :** Bois d'Amont - Groupe Scolaire « Au fil de l'Orbe » / Lons-le-Saunier - Espace Gymnique « Michel MATHIOT », Cité des Sports ECLA
© **BE Pictures / V. & M. Brunetta :** Foncine-le-Bas - La Maison du Lac / Mesnois - Réhabilitation d'un corps de ferme / Uxelles - Chambres d'hôtes dans une ferme traditionnelle
© **H. Boudier :** Dole - Rénovation et extension de bureaux
© **D. Boy de la Tour :** Saint-Claude - Médiathèque « Le Dôme » - restructuration et extension
© **CAUE 39 :** Lons-le-Saunier - Pôle culturel et artistique « Le Boeuf sur le toit » / Montigny-les-Arsures - Cuverie du Pélican
© **H. Dodet :** Château-Chalon - Réhabilitation et extension d'une ferme en restaurant / Crotenay - Réhabilitation d'une ancienne ferme comtoise / Chamblay - Siège de la communauté de communes Val d'Amour / Château-Chalon - Réhabilitation et extension d'une ferme en restaurant / Crotenay - Réhabilitation d'une ancienne ferme comtoise / Montain - Rénovation et surélévation d'une maison vigneronne
© **S. Girard :** Champagnole - Ateliers du lycée « Paul-Emile-Victor » / Poligny - Maison du comté
© **A. Paris :** Lons-le-Saunier - Rénovation passive bas carbone des locaux de l'Ajena
© **B. Pichene :** Bletterans - Construction de 5 logements pour la gendarmerie
© **V. Ratel :** Grande-Rivière - Rénovation énergétique et extension d'une maison
© **G. Reichardt & G. Ferreux :** Montmorot - Médiathèque
© **J. Ricolleau :** Champagnole - Ecole élémentaire et périscolaire « Hubert-Reeves »
© **T. Saunier :** Montmorot - Centre de secours principal et pôle logistique du SDIS du Jura
© **N. Waltefaugle :** Dole - Transformation d'une maison années 70' en bureaux / Foncine-le-Haut - Pôle multiservice et microcentrale hydroélectrique / Lons-le-Saunier - Agence d'architecture dans une maison de ville / Lons-le-Saunier - Maison d'architecte / Lons-le-Saunier - Rénovation du siège du Groupe Demain / Montmorot - Groupe scolaire « Simone-Veil » - restructuration et extension / Nanchez - Centre de vacances « Le Duchet » - rénovation et extension / Orchamps - Ecole de musique et de danse associative / Saint-Claude - Maison de Santé à Haute Qualité Environnementale

39 Jura
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

La qualité du cadre de vie au coeur des missions du CAUE

Fondé il y a plus de quarante ans par le Conseil Général du jura, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer.
Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée.
Une approche pluridisciplinaire œuvrant dans la complémentarité.
Une démarche qualitative visant à la cohérence des projets et des territoires.

Des conseils ouverts à tous

Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants.

Des ressources culturelles partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le pôle de ressources du CAUE, accessible à tous, constitue une mémoire du département et propose une riche documentation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage que l'on peut retrouver sur le site www.caue39.fr.

CAUE DU JURA
151 rue Regard
39 000 LONS LE SAUNIER
03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

© CAUE du Jura
Reproduction, même partielle, interdite
sans l'autorisation de l'auteur et l'éditeur
ISBN : 979-10-95501-02-2
Conception graphique : Manon Rob
Impression : Imprimerie Simon Graphic
Ornans (25)
Dépôt légal : 2025
CAUE DU JURA

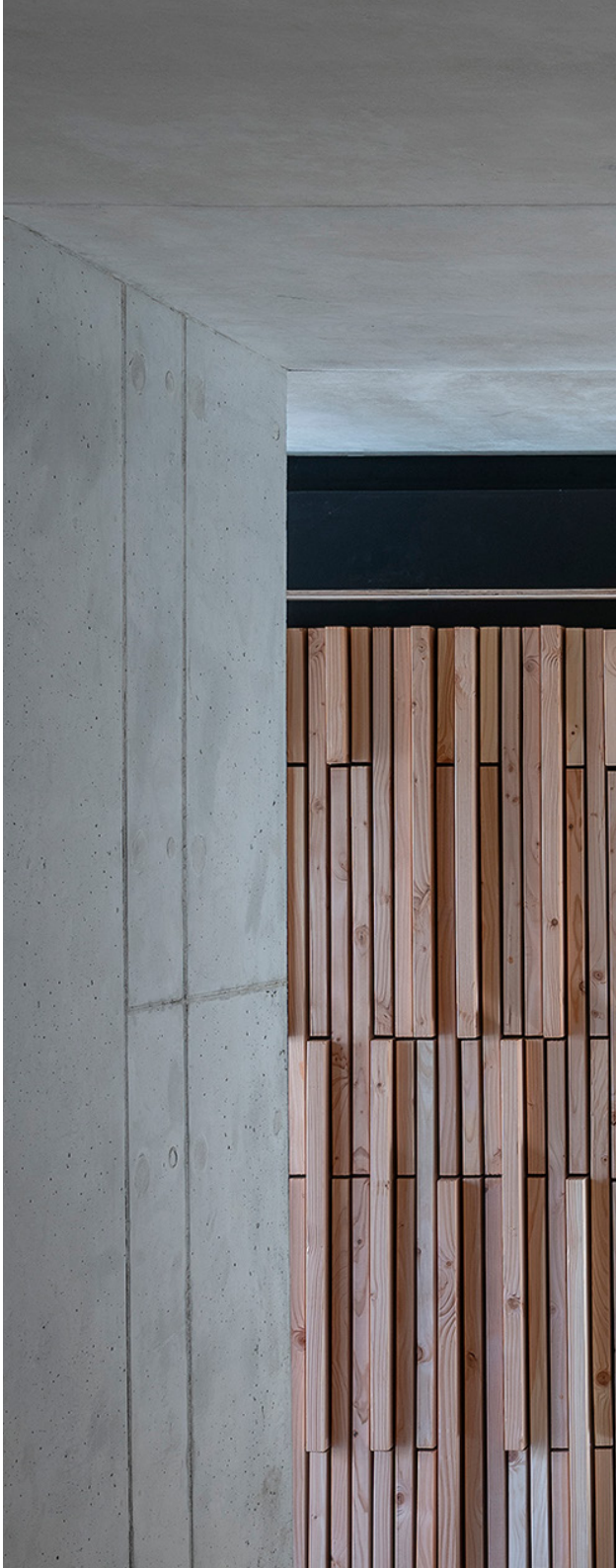

39 Jura
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles